



Le mot du fondateur et du président

"Faire une donation ou un legs à Jeunes Talents, association reconnue d'utilité publique c'est, partout en France, nous permettre de poursuivre l'aide que nous apportons aux jeunes musiciens de grand talent au début de leur carrière. C'est aussi faire découvrir la musique classique aux enfants des écoles ou encore offrir un moment de réconfort et de beauté aux personnes hospitalisées, en particulier les plus fragiles comme les enfants et les personnes âgées. L'objectif initial de Jeunes Talents reste très actuel.

Merci de nous aider à faire vivre cette volonté, demain comme hier."

Laurent Bureau et Philippe Hersant

Appel aux dons

En faisant un don (IR), un don (IFI), un legs ou une donation à Jeunes Talents, vous aidez l'association à poursuivre ses actions guidées par son ambition d'un "élitisme pour tous" :

- Aider les jeunes musiciens à se professionnaliser
- Mettre la musique classique à son meilleur niveau, à portée de tous : personnes hospitalisées, scolaires, mélomanes, même modestes, et public éloigné des grandes villes.

Vous pouvez nous dire à quel type d'action vous souhaitez contribuer :

- L'ensemble des actions de Jeunes Talents
- Concert(s) dans des écoles & actions pour les enfants
- Concert(s) dans des hôpitaux et EPHAD
- Concert(s) dans une zone géographique préférée

Vous êtes assujetti à l'IFI ?



En faisant un don à la Fondation Jeunes Talents, fondation abritée par la Fondation du Protestantisme, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 € par an.

Comment donner ?

- **En ligne**, par carte bancaire ou par virement instantané : donner.fondationduprotestantisme.org/jeunes-talents/~mon-don

Vous recevrez, en ligne, confirmation de votre don. Votre reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

- **En envoyant un chèque** à l'ordre de la Fondation du Protestantisme, en précisant au verso « Jeunes Talents », et l'adresser au 47 rue de Clichy 75009 Paris.

Vous voulez en savoir plus ou faire une simulation? N'hésitez pas à appeler notre fondateur, Laurent Bureau, au +33 6 08 26 11 21

Vous êtes soumis à l'IR ?

En soutenant Jeunes Talents :

- Vous permettez l'accès du plus grand nombre à la musique classique;
- Vous participez à la professionnalisation des jeunes musiciens et chanteurs;
- Et, vous bénéficiez d'une importante réduction d'impôt 66% de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu! Ainsi, pour un don de 100€, le coût après déduction d'impôt est de 34€.

Comment vos dons nous sont utiles ?

- 100 € - invitations pour 8 bénéficiaires lors d'un concert (Cultures du Cœur, Petits Frères des Pauvres...)
- 210€ - cachet net versé à chaque musicien, en saison
- 430 € - coût employeur du cachet d'un artiste en saison
- 3300 € - coût moyen d'un concert en saison
- 6000 € - coût moyen d'un concert du Festival

- Vous pouvez donner **en ligne via le site Hello Asso**

www.helloasso.com/associations/jeunes-talents

- Vous pouvez également nous adresser **par courrier** un chèque libellé à « Jeunes Talents », **6 rue Victor Dejeante, 75020 Paris**. Vous recevrez un reçu fiscal correspondant.

Vous envisagez de faire un legs, Jeunes Talents, association "Reconnue d'Utilité Publique" est habilitée à recevoir legs et donations. Consulter notre site jeunes-talents.org

**NOUS DÉPENDONS TOUS
LES UNS DES AUTRES**

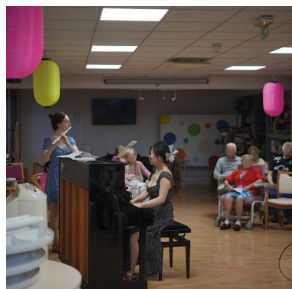
DONS - IFI - IR



Donnez du sens à votre générosité

LES HÔPITAUX

Depuis sa création en 1998, Jeunes Talents organise des concerts dans des hôpitaux car comme l'écrit joliment Vermeer *"La musique est la compagne de la joie et le remède de la douleur"*.



Villejuif -
Hôpital Paul Brousse

LES ÉCOLES



Notre devoir d'adultes c'est de semer des graines auprès des enfants. Pour nous, c'est offrir à tous la possibilité de découvrir la musique classique.

Villejuif - École des Hautes Bruyères

LES EPHAD

Nous devons prendre soin de nos aînés, comme ils ont pris soin de nous. Nos concerts apportent la joie de la vie.



Paris - EPHAD Korian

LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Grâce à nos partenaires en régions, nous offrons la musique au public éloigné des grandes villes.



Trilport - église Saint-
Pierre Saint-Paul

LES MÉLOMANES

Nos partenariats avec « Cultures du Cœur » et avec « Les Petits Frères des Pauvres » nous permettent de créer du lien social et de lutter contre l'isolement des seniors.

Témoignages

“ J'ai découvert l'association Jeunes Talents par une merveilleuse Jeune Talentueuse de ma classe au Conservatoire de Paris en la personne d'Anne Le Bozec.
Elle jouait en récital dans un beau lieu parisien, devant un public non averti peut-être mais ému par tant de qualités et d'enthousiasme.
Séduite par cette double ouverture :
Faire entendre nos jeunes et déjà prestigieux musiciens
Rejoindre un possible auditoire qui serait touché par leurs magnifiques Talents, je suis rentrée en contact avec Laurent Bureau de Jeunes Talents...
Après ma retraite j'ai passé la main avec bonheur à mon successeur Anne Le Bozec qui poursuit ces rencontres..
Désormais ces belles découvertes continuent dans la joie d'aider cette remarquable Association

Anne Grappotte

“ Vive cette magnifique action qui perdure en direction de tous nos Jeunes Talents !

Jean-Claude Casadesus

“ Jeunes Talents est indispensable dans notre paysage musical.

Philippe Hersant

“ Les sourires et les attitudes apaisées que l'on observe lors des concerts montrent que cela procure aux patients du bien-être et un réel plaisir.

Une animatrice de l'hôpital de Robert Debré l'AP-HP

Un grand merci !

Impression ADP / Association Jeunes Talents - 6 rue Dejeante, 75020 Paris - Licences n°2-1036303 et n°3-1120671 - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photo : ©Caroline Bottaro

Jeunes Talents en France



■ Organisations partenaires
● Jeunes Talents
■ Villes organisatrices

Particuliers, associations et collectivités locales : n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous partagez notre ambition, nous vous aiderons avec plaisir

Contactez Bruno Vacher par mail à concert@jeunes-talents.org

